



REGLEMENT CHAMPIONNAT DE FRANCE 2023

CHAMPIONNAT DE MOUNTAIN TRAIL



CLUB ET AMATEUR

Avec rectificatif au 15/06/2023

DU 18 AU 20 AOUT 2023 – MARAYE-EN-OTHE (10)

Période de qualification	Clôture
Du 10 Août 2022 au 06 Août 2023	Lundi 07 Août 2023

SOMMAIRE

Conditions générales.....	2
Conditions de participations.....	2
Conditions de qualifications.....	2
Barèmes techniques.....	3

Pour tout ce qui ne figure pas au présent règlement, il est fait application des règlements des compétitions de la FFE en vigueur : Dispositions générales et Dispositions spécifiques Mountain Trail ainsi que des éventuels rectificatifs publiés sur www.ffe.com

Conditions générales

Dans tous les championnats, des cavaliers ou des couples peuvent être sélectionnés par la DTN.

Rappel : dans toutes les épreuves et pour tous les concurrents de 18 ans et moins, le casque est obligatoire.

Pour tous les championnats, la DTN se réserve la possibilité de découper, de regrouper ou d'annuler des championnats après la clôture, si le nombre d'engagés le nécessite soit selon un critère d'âge soit selon un critère de performance.

Conditions de participations

PARTICIPATIONS COUPLE

Un couple peut participer dans deux championnats de France de deux niveaux successifs (exemple Club 1 et Club Elite).

Un couple peut participer dans deux championnats de France du même niveau s'il souhaite courir le championnat en main et le championnat en selle.

PARTICIPATIONS CAVALIER

Un cavalier à droit à une participation maximum par championnat. Il peut participer à 4 championnats différents, en respectant les conditions de participations couple énoncées ci-dessus.

PARTICIPATIONS PONEY/CHEVAL

Un poney/cheval est autorisé à concourir dans 5 épreuves maximum par jour avec **une deux participations maximums** par championnat.

Conditions de qualifications

Les conditions de qualifications pourront être adaptées si les conditions sanitaires et les mesures gouvernementales les accompagnant, impactaient la saison de compétition.

Conditions de qualification : L'accès à un championnat est conditionné par un nombre de points minimum à obtenir dans la division et l'indice du championnat visé.

Les points acquis lors du championnat de France Mountain trail 2022 à Saint-Anne-Sur-Brivet ne sont pas pris en compte.

Indice	Points Indices			
	1 ^{er} quart	2 ^{ème} quart	3 ^{ème} quart	4 ^{ème} quart
Elite	20	10	5	0
1	16	8	4	0
2	12	6	3	0
3	8	4	2	0

Circuits Départementaux (5 étapes max.)

Coef. 2

Championnats de France Amateur

CHAMPIONNATS	LFC	CAVALIER
Amateur Elite en main Amateur Elite en selle	Amateur	5 points minimum
Amateur 1 en main Amateur 1 en selle		4 points minimum
Amateur 2 en main Amateur 2 en selle		3 points minimum
Amateur 3 en main Amateur 3 en selle		2 points minimum

Championnats de France Club

CHAMPIONNATS	LFC	CAVALIER
Club Elite en main Club Elite en selle	Club	5 points minimum
Club 1 en main Club 1 en selle		4 points minimum
Club 2 en main Club 2 en selle		3 points minimum
Club Poney en main Club Poney en selle		0 point
Club 3		0 point

Barèmes techniques

EPREUVES ET NORMES TECHNIQUES

Chaque championnat se court sur 2 étapes (1 étape par jour).

- Etape 1 : ordre de départ du programme
- Etape 2 : départs dans l'ordre inverse du classement

DEROULEMENT

Les lieux de travail sont précisés sur le tableau d'affichage, tout autre lieu étant exclu.

Il est interdit aux concurrents, sous peine d'élimination, de faire travailler, monter par une autre personne qu'eux-mêmes, les chevaux engagés et ceci depuis leur arrivée sur le terrain de concours et jusqu'à la fin du concours.

CLASSEMENT

Le classement final s'obtient en additionnant les points des 2 étapes. Les ex-æquo pour la 1^e place et/ou la 2^e place et/ou la 3^e place seront départagés par la note de horsemanship de la première étape, puis de la seconde étape en cas de nouvelle égalité.